

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 18
Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 04/06/2023
Date d'affichage : 09/06/2023

L'an **deux mil vingt trois, le huit juin, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, Mme Delphine

HUBLIN-PARIS.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Delphine HUBLIN-PARIS en faveur de Mme Virginie THIERRY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : M. Didier LANGEARD.

OBJET : Réhabilitation des branchements d'assainissements en domaine privé : assistance à maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire propose au Conseil de recourir à un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché de travaux de réhabilitation des branchements d'assainissement en domaine privé.

La présente consultation concerne le montage du programme, la consultation des entreprises, le suivi administratif, technique et financier des travaux.

Deux offres ont été reçues :

L'offre de la CAD'EN de FAUVILLE (Eure) s'élève à 22 945,00 euros hors taxes (27 534,00 € T.T.C)

L'offre de la SIDESA de MONT-SAINT-AIGNAN (Eure) s'élève à 12 787,50 euros hors taxes (15 345,00 € T.T.C.)

Après analyse, l'offre de la société CAD'EN est l'offre la mieux disante.

En effet, elle propose plus de réunions d'information, assure la suivi des travaux et propose la rédaction et la gestion des conventions avec les propriétaires privés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 17 Voix Pour, 1 abstention : Madame Véronique CAREL) décide :

- d'accepter la proposition de Monsieur le Maire de recourir à un assistant à maître d'oeuvre ;
- de retenir l'offre de la société CAD'EN de FAUVILLE (Eure) pour un montant de 22 945,00 euros hors taxes (27 534,00 € T.T.C) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes demandes de subventions auprès de l'état ou toutes autres instances susceptibles d'apporter son concours financier.

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 2135 de la section d'investissement du budget ASSAINISSEMENT.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 09/06/2023

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Didier LANGEARD

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

